

HÔTEL REGINA PARIS S.A.



Rapport financier annuel 2007



Assemblée Générale Ordinaire
17 juin 2008

www.sa-hotel-regina-paris.com



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

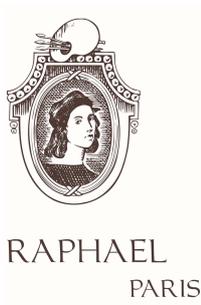
SOMMAIRE

Pages

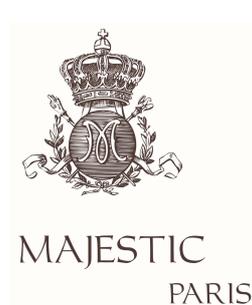
♦ Lettre du Président	3
♦ Hotel Regina Paris SA : Chiffres clés 2007,2006, 2005	5
♦ Evolution du cours de Bourse et des volumes	6
♦ Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007	7
- Situation et activité de la société au cours de l'exercice	8
- Proposition d'affectation du résultat	12
- Répartition du capital	12
- Information sociale et environnementale	14
- Informations sur les mandataires sociaux	19
- Rémunération des mandataires sociaux	20
- Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société au cours de l'exercice 2007	21
- Mandats des administrateurs	21
- Gestion des risques	22
- Gouvernement d'entreprise	23
- Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	24
- Honoraires versés au commissaire aux comptes	25
- Perspective d'avenir	25
♦ Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2008	
- Avis de convocation et ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire	26
- Texte des résolutions	28
♦ Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne	30
♦ Rapport financier – Comptes annuels 2007	37
♦ Rapports du Commissaire aux Comptes	54
♦ Document d'information annuel 2007	60
♦ Responsables du rapport annuel, du contrôle des comptes et des documents accessibles au public	67



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS



LETTRE DU PRESIDENT

Chers Actionnaires,

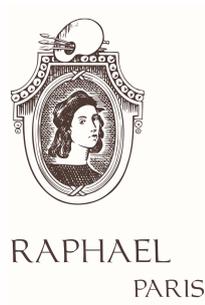
Le résultat de l'exercice écoulé que nous vous présentons confirme la tendance positive de notre activité.

Les modernisations successives de nos établissements, que ce soit à l'hôtel Raphael Paris où la suite d'Etat ouverte en Mai dernier a rencontré un franc succès pour le raffinement de ses salles de bains, l'installation de la domotique ou d'une cheminée, entre autres, générant un engouement immédiat, ou que ce soit à l'hôtel Regina Paris où nous avons également effectué d'importantes restructurations dans 7 appartements et salles de bains, représentant un investissement total de 2,3M€, ont contribué à fidéliser une clientèle exigeante.

Investissements nécessaires puisque le taux d'occupation moyen de la société est de 72,51% en accord avec les chiffres communiqués par l'Office du Tourisme, prouvant ainsi que nous nous maintenons au niveau du marché.

Depuis janvier 2007 nous avons commencé les travaux de restructuration de la villa Majestic. La partie gros œuvre est en voie d'achèvement. L'hôtel Majestic, ouvert depuis 1960, vient de fermer ses portes pour mise en conformité avec la sécurité, en-cloisonnement de l'escalier, modification des circulations, accessibilité de l'hôtel aux handicapés ce qui nous oblige à installer une seule cabine d'ascenseur, unification des fluides chauds /froids, création d'une salle de petits déjeuners et d'un bar ; les deux immeubles ouvriront en une seule entité début 2009. Les travaux ont pris du retard suite à un désaccord avec l'architecte. Nous envisageons les meilleures solutions pour mener à bien cette création afin de présenter dans le quartier de l'Etoile un produit haut de gamme et innovant tant sur le concept que sur la façon de le traiter.

Après avoir atteint au cours de l'année 2007 une cotation élevée, notre action accuse un fléchissement que nos résultats ne justifient pas. Elle devrait reprendre un cours normal lorsque la crise actuelle se sera estompée.



L'année 2008 s'ouvre avec une croissance modérée de la demande et nous constatons depuis le début de l'année une légère diminution du taux d'occupation qui n'affecte pas le prix moyen.

Nous anticipons à ce jour que la fermeture de l'hôtel Majestic entraînera une réduction de nos résultats 2008, accentuée par le coût de notre emprunt.

Nous sommes conscients que l'exercice sera difficile cette année pour tous, mais nous sommes également persuadés que notre chiffre d'affaires sera « boosté » par l'ouverture de la Villa et de son centre de bien être.

Françoise Baverez
Président directeur général



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

HOTEL REGINA PARIS S.A. - CHIFFRES CLES

En m€	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	23,7	21,1	18,5
<i>Dont : Hébergement</i>	<i>18,6</i>	<i>16,3</i>	<i>14,2</i>
<i>Restauration</i>	<i>5,1</i>	<i>4,8</i>	<i>4,3</i>
Résultat d'exploitation	4,5	3,7	1,9
Bénéfice net	3,0	2,4	1,2
Taux d'occupation	72,51	67,43	59,26
Prix moyen par chambre	272,1	255,2	252,4
Rev Par	197,3	172,1	149,6
Effectifs	253	235	229



REGINA
PARIS

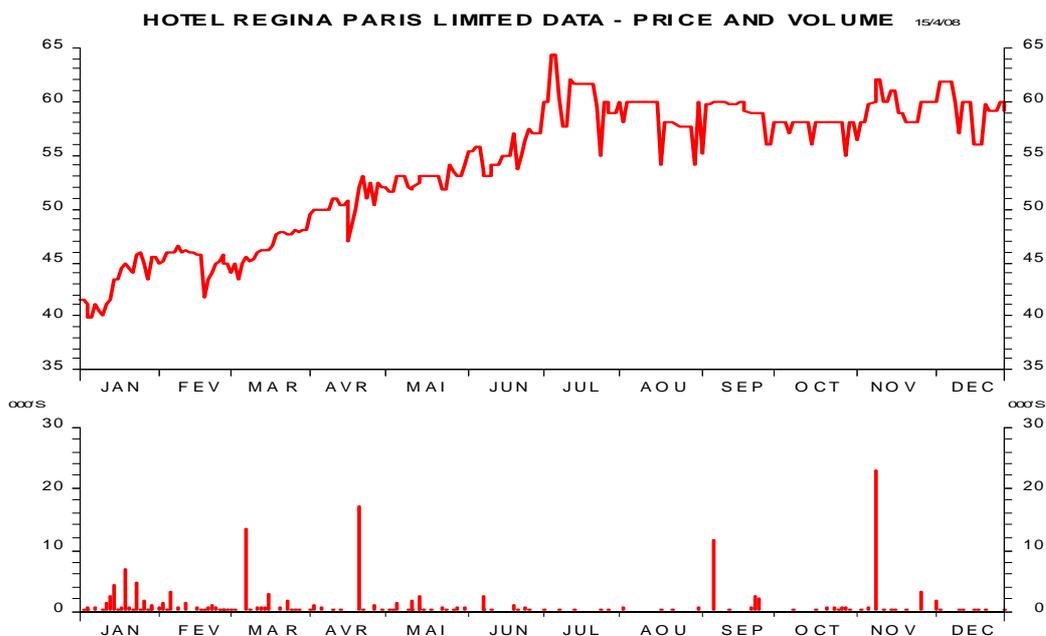


RAPHAEL
PARIS



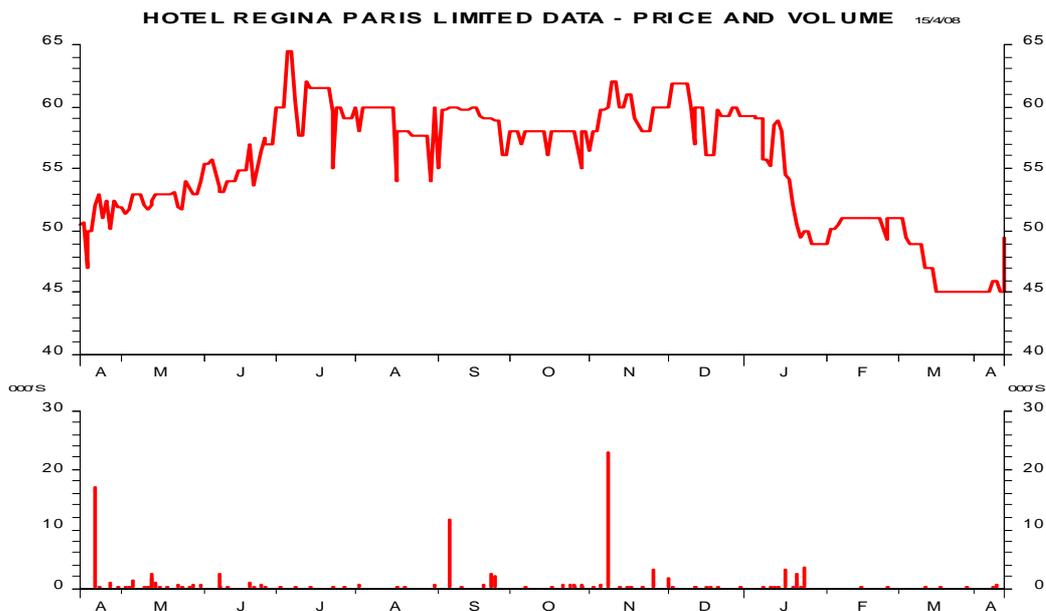
MAJESTIC
PARIS

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES VOLUMES DE JANVIER A DECEMBRE 2007



Source: Thomson Datastream

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES VOLUMES DE 14 AVRIL 2007 AU 14 AVRIL 2008



Source: Thomson Datastream



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE S.A. HOTEL REGINA PARIS A
L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Directeur Général : Madame Françoise BAVEREZ
Directeur Général Délégué/Administrateur : Madame Véronique VALCKE

ADMINISTRATEURS

Messieurs M.FRANCOIS, Y de LAROUSSILHE, P.d'HARCOURT, C.BEAUVAIS, A.ASTIER.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons notre rapport concernant l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

L'exercice se solde par un bénéfice de 3 045 948,02 €. Le résultat de l'exercice précédent était de 2 417 660,36 €.

Ce bénéfice s'entend après impôt sur les sociétés et contributions additionnelles s'élevant à la somme de 1 725 679 €, et amortissements pour 1 231 901 €. Il a permis de dégager une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 366 660 €.

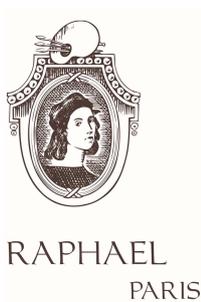
PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les principes comptables et les méthodes de calcul utilisés pour l'établissement des états financiers sont les mêmes que ceux appliqués pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2006.

Les comptes de la société Hôtel Regina Paris S.A. sont établis en respect des principes comptables français. Ils ne sont pas soumis aux normes comptables internationales IFRS puisqu'il ne comporte pas de consolidation.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

ACTIVITE ET RESULTAT 2007

Au cours de l'exercice 2007, la société a enregistré une augmentation du chiffre d'affaires de 12,14%, soit un chiffre d'affaires net 2007 de € 23 687 600 pour € 21 122 633 en 2006.

Le résultat d'exploitation a progressé de 21,8 % soit un résultat d'exploitation de € 4 511 068 pour € 3 704 782 en 2006.

Cette amélioration s'explique par :

- une progression de 5,08 points du Taux d'Occupation et de 6,6 % du Prix Moyen hors taxe service compris. Le RevPar (Revenu par chambre) s'est amélioré de 14,6 % sur l'exercice.
- un contrôle de nos coûts d'exploitation dont l'évolution est normalement liée à l'activité. Nos charges d'exploitation n'augmentent que de 6,1% pour une augmentation de notre chiffre d'affaires de 12,14%.

Le résultat net s'établit à 3.045.948, en progression de 26% par rapport à l'année 2006.

LES CHIFFRES CLES

En €	Année 2007	Année 2006	Année 2005
Chiffre d'affaires	23 687 600	21 122 633	18 472 789
Résultat d'exploitation	4 511 067	3 704 782	1 895 799
Résultat financier	700 318	576 285	311 748
Résultat courant	5 211 385	4 281 067	2 207 547
Résultat exceptionnel	-73 098	-2 431	18 820
Participation des salariés	-366 660	-298 653	-82 198
Impôts sur les bénéfices	-1 725 679	-1 562 323	-917 836
Résultat net	3 045 948	2 417 660	1 226 333

LES FAITS MARQUANTS

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'IMMEUBLE SITUE 30-32 RUE LA PEROUSE EN HOTEL « APPARTEMENT »

Les travaux de gros œuvre et second oeuvre sont dorés et déjà bien avancés. Nos travaux ont néanmoins pris du retard suite à la rupture du contrat qui nous liait à notre architecte. Nous envisageons les meilleures solutions pour mener à terme ce chantier qui nous permettra



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

d'avoir un produit haut de gamme, assez rare sur la place de Paris et dont nous espérons une bonne rentabilité.

La société vous informait l'an dernier que les aménagements des nouveaux locaux 30-32 rue La Pérouse ainsi que les nouvelles normes de sécurité mises à la charge des établissements accueillants du public allaient engendrer des travaux importants dans l'immeuble de l'actuel hôtel Majestic Paris et notamment l'encloisonnement des escaliers. A ces travaux supplémentaires, sont venus se greffer d'autres obligations sécuritaires qui imposent le percement entre les deux immeubles pour installer des portes d'évacuation en cas d'incendie par exemple. Tous ces travaux supplémentaires et les dégâts collatéraux qu'ils entraînent sont venus augmenter le montant attendu de notre investissement.

D'autre part, la société a opté pour un agencement et une décoration répondants aux standards 4 étoiles, et les coûts précédemment estimés par notre architecte sont devenus irréalistes avec notre volonté de réaliser un établissement haut de gamme, pouvant mieux se positionner dans les nouvelles normes hôtelières en cours d'élaboration par le Secrétariat d'Etat au Tourisme.

Notre meilleure estimation du coût total des travaux à réaliser s'élève à 25 M€.

L'hôtel Majestic Paris est fermé depuis le 15 mars 2008 et les travaux de reprise des fondations sous l'hôtel et de mise aux normes de sécurité ont débutés dès la fermeture.

FINANCEMENT DU PROJET

Afin de financer partiellement ces travaux, le Conseil d'administration du 16 février 2007 a autorisé la mise en place d'un emprunt pour un montant total de 7 millions d'euros à appeler de février 2007 à août 2008 en fonction des besoins de trésorerie et à rembourser sur 7 ans à compter d'août 2008. La garantie de cet emprunt consiste en un nantissement sur le fond de commerce à créer 30-32 rue La Pérouse 75116 Paris. La société projette de financer le solde de ces travaux sur ses fonds propres.

Au 31 décembre 2007, les fonds utilisés s'élèvent à 4,75 M€.

LES TRAVAUX ENGAGES DANS LES AUTRES ETABLISSEMENTS

Nous avons réalisés, au cours de l'année 2007, une suite d'Etat au 5^e étage de l'hôtel Raphael Paris en réunissant les chambres # 507 à 510. Cette suite, avec vue sur la Tour Eiffel, a été ouverte fin mai 2007 et a déjà un réel succès auprès de notre clientèle.

L'hôtel Raphael a engagé en 2008 une campagne de rénovation de ses chambres et des salles de bains sur le 4^e étage et les colonnes des N^o 16 et 12, dont la création de chambres accessibles à la clientèle à mobilité réduite.

L'hôtel Regina Paris a continué son programme d'entretien des salles de bains et des chambres sur la colonne des chambres N^o 5. Au cours de cette année 2008, la colonne des chambres N^o 1 est à son tour rénovée.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

AU 31 DECEMBRE 2007

En €	REGINA	RAPHAEL	MAJESTIC	S.A.	Variation 2007/2006
Total Chiffre d'affaires	9 534 573	12 681 217	1 471 811	23 687 600	12%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 011 106	3 265 171	234 791	4 511 068	22%
RESULTAT FINANCIER	50 981	386 356	262 981	700 318	22%
RESULTAT COURANT	1 062 087	3 651 527	497 772	5 211 386	22%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-16 627		-56 471	-73 098	N/S
RESULTAT AVANT IS & PARTICIPATION	1 045 459	3 651 527	441 301	5 138 287	20%
PARTICIPATION				-366 660	23%
IS				-1 725 679	10%
RESULTAT NET				3 045 948	26%

PRESENTATION DES BIENS DONT LA SOCIETE EST PROPRIETAIRE AU 31/12/2007

- Les hôtels (classes 4*)

HOTEL REGINA

2, Place des Pyramides

75001 PARIS

(120 chambres)

HOTEL RAPHAEL

17, Avenue Kléber

75116 PARIS

(86 chambres)

VILLA & HOTEL MAJESTIC

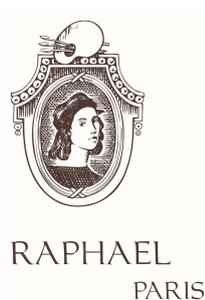
30-32, rue la Pérouse

75116 PARIS

(56 appartements et chambres)

Photo non contractuelle





- La restauration

LE LOUNGE CLUB

du Bar Anglais et

LA COUR JARDIN

(Restaurant du REGINA)

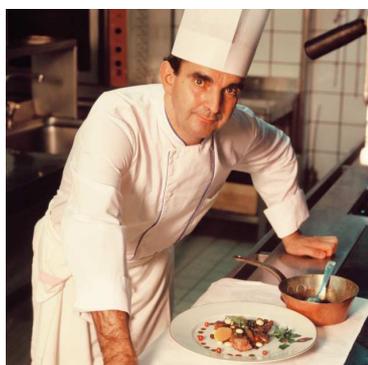
Et nos salons ...

LA SALLE A MANGER

LES JARDINS PLEIN CIEL

LE « 17 » DU BAR ANGLAIS

(Restaurants du RAPHAEL)



DIVERS

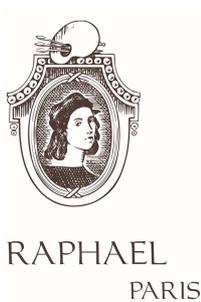
La société possède deux appartements situés au 2^{ème} et 3^{ème} étage du 15, Avenue Kléber 75116 PARIS, mitoyens de l'hôtel RAPHAEL.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TYPE DE VALEURS	PRIX DE REVIENT	EVALUATION AU 31/12/2007
BMT	2 466 038	2 470 205
ACTIONS	420 758	375 201
OBLIGATIONS	2 866 871	2 840 057
SICAV/FCP	7 739 959	10 045 362
COMPTES A TERMES	8 344 743	8 344 743
TOTAL GENERAL	21 838 369	24 075 568



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

(Article 22 des statuts)

Le Conseil d'Administration vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice formant bénéfice distribuable de € 3 045 948,02
- à titre de dividendes aux actionnaires € 806 639,12

soit 0,34 € pour chacune des 2 372 468 actions composant le capital social de la société.

Ce dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

- Le solde, € 2 239 308,90 étant affecté aux autres réserves.

RAPPEL LEGAL DES DIVIDENDES

Pour mémoire, le nombre d'actions composant le capital est de 2 372 468

Exercice 2007 coupon n°161 net reçu 0,34 €

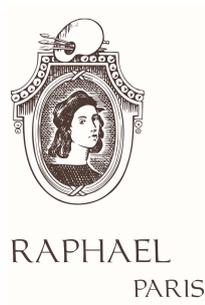
Exercice	Coupon n°	Revenu Global (particuliers)	Avoir fiscal	Net reçu
2006	160	0.34	0.00	0.34
2005	159	0.26	0.00	0.26
2004	158	0.30	0.00	0.30
2003	157	0.45	0.15	0.30
2002	156	0.63	0.21	0.42
2001	155	0.69	0.23	0.46

REPARTITION DU CAPITAL

Famille BAVEREZ :	58.03 %
Financière de l'Echiquier :	10.00 %
Quilvest et Associés Gestion d'Actifs :	5.81 % ⁽¹⁾
CIC Investissement	5.01 % ⁽²⁾

⁽¹⁾ Déclaration du 1^{er} décembre 2006 - Franchissement de seuil le 24 novembre 2006

⁽²⁾ Déclaration du 5 novembre 2007 - Franchissement de seuil le 30 octobre 2007



A la connaissance de la société aucune autre personne physique ou morale ne possède plus de 5 % des actions du capital ou des droits de vote.

La société ne détient pas ses propres actions.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

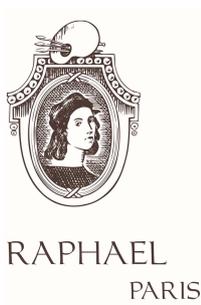
Au titre de l'exercice 2007, il n'y a pas eu de dépenses non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Notre société ne détient aucune participation.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

INFORMATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

INFORMATIONS SOCIALES

- Les effectifs

L'effectif au 31/12/2007 était de 233 personnes, dont 135 hommes et 98 femmes. Il comprenait 23 cadres et 5 agents de maîtrise.

Le nombre total d'heures travaillées en 2007 a été de 453 702 heures.

L'effectif moyen sur l'année 2007 a été de 247 personnes.

- Durée du temps de travail

La durée du temps de travail est fixée à 39 heures hebdomadaires pour les hôtels REGINA et MAJESTIC et à 37 heures pour l'hôtel RAPHAEL.

Ces durées du temps de travail ont été fixées en conformité à l'avenant n° I de la Convention Collective Nationale des hôtels et des cafés restaurants du 13 juillet 2004 et l'avenant n° II du 5 février 2007.

- Mode de rémunérations et évolution de celles-ci

Il est pratiqué deux modes de rémunération :

- a) l'un concerne le personnel ayant directement un contact avec la clientèle.
- b) le second concerne les autres types de personnel.

Le personnel en contact avec la clientèle est rémunéré au service. Il bénéficie d'un minimum garanti qui est le plus souvent le SMIC.

Le service destiné spécifiquement à ce type de personnel représente 15 % du montant des prestations facturées, hors taxes, il est collecté par la société, qui le comptabilise dans un sous-compte de chiffre d'affaires.

En parallèle le même montant est affecté à la rémunération du personnel de la catégorie concernée et décompté dans les charges de l'entreprise. Le processus détaillé est le suivant :

Il est d'abord imputé un premier montant prélevé sur le service collecté, destiné à assurer le minimum garanti, en cas d'insuffisance du service collecté pour couvrir les minima, l'entreprise assure le complément. Lorsque le service dépasse les minima garantis l'excédent est partagé entre tous les ayants – droits en fonction de leur temps de présence au travail.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Les autres types de personnel sont rémunérés par un fixe mensuel. Le mode de rémunération au fixe concerne des catégories très variées de personnel telles que les employés administratifs et comptables, les employés commerciaux, réceptionniste, cuisinier, standardiste, de maintenance.

L'évolution des rémunérations du personnel rétribué au service 15 % est étroitement liée à l'évolution du chiffre d'affaires et au nombre de personnes employées.

Pour ce qui concerne le personnel rémunéré sur la base d'un fixe, en dehors des augmentations personnelles liées au mérite ou aux promotions, les rémunérations sont négociées annuellement avec les syndicats dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires.

Au titre de 2007, le personnel au fixe a été augmenté de 2,25 % au 1^{er} janvier 2007.

- Nombre d'actions détenues par le personnel dans le cadre d'un PEE en période d'indisponibilité.

Le personnel de la société ne détient aucune action, dans le cadre évoqué.

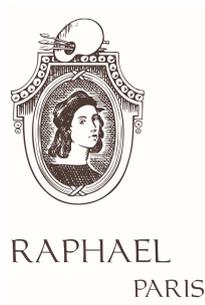
- Egalité professionnelle

Pour ce qui est du personnel rémunéré au service le mode même de rémunération assure une égalité puisque, lorsque la totalité des minima garantis a été prélevé sur la masse du service perçu, le solde est partagé aux ayants droits de façon égalitaire et proportionnellement au nombre d'heures accomplies dans le mois, et ce quelque soit le sexe du bénéficiaire.

Pour ce qui concerne les rémunérations au fixe, celles-ci sont fixées à l'embauche en fonction de la qualité professionnelle de l'individu, de son niveau technique, de son niveau d'étude, de l'expérience professionnelle acquise ; et sont fonction du métier exercé, des responsabilités encourues et de la performance professionnelle des personnes concernées. Le sexe de la personne ne rentre pas en ligne de compte dans la détermination de son niveau salarial, tant à l'embauche que lors de son déroulement de carrière dans la société.

- Sous-traitance

HOTEL REGINA : l'entretien du hall, du bar, du salon de thé (sol et vitrerie) du sous-sol, des vestiaires et douches ainsi que les fenêtres du 1er et second étage est assuré par une société extérieure.



HOTEL RAPHAEL : l'entretien du hall, des bureaux (sol et vitrerie), des vestiaires et douches est assuré par une société extérieure.

- Travailleurs handicapés

Les types d'activité de l'hôtellerie - restauration offrent peu de possibilité d'emploi de personnes handicapées. Dans la mesure des possibilités de l'entreprise, le maintien des personnes ayant été reconnues handicapés et/ou ayant des limitations professionnelles indiquées par la Médecine du travail, est assurée dans les meilleures conditions.

Au cours de l'année 2007, notre société n'a pas employé le nombre voulu d'handicapés. Elle s'est libéré de son obligation par un versement à l'AGEFIH.

- Formation

La société continue à participer à l'effort de formation aux différents métiers de l'hôtellerie et de la restauration notamment en accueillant des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (19 apprentis et 5 personnes en contrat de professionnalisation) représentant 24 489 heures de travail accomplies sous ces types de contrat. L'entreprise accueille également régulièrement des stagiaires d'écoles hôtelières.

Le budget de formation de la société est d'environ 122 000 €. Les formations portent principalement sur les langues, l'informatique, l'œnologie, l'accueil, la communication et le management à divers niveaux.

Au cours de l'année 2007, il y a eu 1 786 heures de formations données et le nombre d'heures ouvertes au 31 décembre 2007 au titre du DIF – Droit Individuel à la Formation - s'élève à 10 326 heures.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DE NOS HOTELS PEUT SE RESUMER COMME SUIVANT AU TITRE DE L'EXERCICE 2007

CONSOMMATION ELECTRIQUE :

	2007	2006
Consommation en KW/H	1 730 000	1 840 000
Coût total en €	98 386	99 037
Prix moyen du KW/H	0,0569	0,0538
Coût par client en €	1,04	1,13

CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LE CHAUFFAGE :

- Hôtels REGINA et RAPHAEL

Le chauffage de ces deux hôtels est assuré par le CPCU (chauffage urbain). Leur consommation globale annuelle est d'environ 2 800 tonnes en 2007 contre 3 400 tonnes en 2006, pour un coût de 101 000 € en 2007, soit 1,18 € par client en moyenne sur ces deux établissements.

- Hôtel MAJESTIC

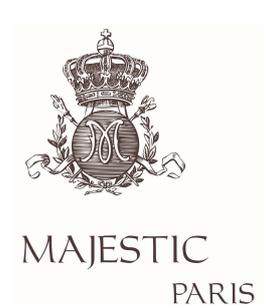
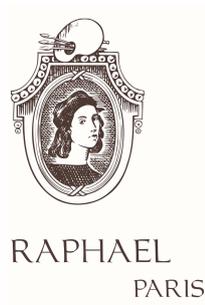
Cet hôtel dispose d'un système de chauffage au gaz. La consommation annuelle d'énergie représente 301 000 KW pour 2007 contre 334 000 KW en 2006, pour un coût de 10 900 € hors taxes sur l'exercice 2007, soit 1,21 € par client sur 2007.

Notre société a pris des mesures afin de réduire la consommation d'énergie électrique et a procédé notamment à l'installation d'interrupteurs centraux à carte, fonctionnant avec la carte de la chambre, dans toutes les chambres à l'hôtel Regina et déjà dans quelques chambres dans les hôtels Raphael et Majestic.

LA CONSOMMATION D'EAU

Concernant la consommation d'eau, la société a mis en place des systèmes d'économie d'eau avec l'équipement de « mousseurs » qui permettent de limiter le débit et la consommation d'eau et a revu ou changé certains équipements. La société a également équipé ses hôtels de matériels permettant le traitement de la dureté de l'eau.

Au titre de l'année 2007, la consommation d'eau s'est élevée à 54 700 m³. En 2006 elle était de 64 000 m³.



Le coût de l'eau par client représente 1,20 € en 2007 (113 000 € coût total 2007) contre 1,45 € en 2006 (126 800 € coût total 2006).

Les efforts d'investissements commencent à porter leurs fruits sur les réductions des consommations en énergie et en eau tout particulièrement.

Ces postes sont sensibles du fait de l'augmentation des prix constatée en 2007.

Au niveau des déchets, notre société effectue le tri sélectif.

MONTANT DES PROVISIONS & GARANTIES POUR RISQUES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

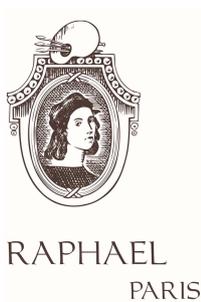
Aucun risque particulier ne s'étant manifesté durant l'exercice 2007, il n'y a pas eu nécessité de constituer de provision.

INDEMNITES VERSEES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT SUITE A UNE DECISION JUDICIAIRE

Nous n'avons aucun contentieux en ce domaine.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'Article L225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

LISTE DES ADMINISTRATEURS SA HOTEL REGINA PARIS

AUTRES FONCTIONS EXERCEES

Madame Françoise BAVEREZ
Président Directeur Général
Directeur HOTEL MAJESTIC

Gérant de la SC REJESEL

Madame Véronique VALCKE
Directeur Général Délégué

Administrateur de MEDEF PARIS

Monsieur Pierre d'HARCOURT

Président du Conseil de surveillance Pyrénées Presse
Président du Conseil de surveillance SA
INTERNETO
Gérant de la SARL PHARCOURT

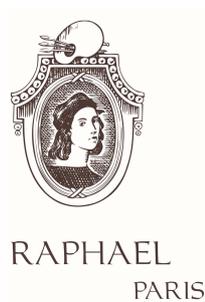
Monsieur Raymond GONDARD
(Fin de mandat lors de l'AGE du 21 juin 2007)

Monsieur Yves de LAROUSSILHE

Monsieur Marcel FRANCOIS

Monsieur Alain ASTIER
Directeur HOTEL REGINA

Monsieur Christian BEAUVAIS



REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de la loi 2001-240, vous trouverez ci-dessous listé la rémunération totale ainsi que les avantages de toute nature versés par la société durant l'année 2007 à chacun de ses mandataires sociaux.

Personnes concernées	Montant versé au cours de l'année 2007 (en €)	Origine
Madame Françoise BAVEREZ	259 429	Contrat de travail Mandat de PDG Jetons de présence Avantage en nature
Monsieur Alain ASTIER	220 759	Contrat de Travail Jetons de présence Avantage en nature
Madame Véronique VACKE	70 616	Mandat de Directeur Général Délégué Jetons de présence
Monsieur Christian BEAUVAIS	10 840	Jetons de présence
Monsieur Raymond GONDARD	2 792	Jetons de présence
Monsieur Yves de LAROUSSILHE	4 360	Jetons de présence
Monsieur Pierre d'HARCOURT	4 360	Jetons de présence
Monsieur Marcel FRANCOIS	4 360	Jetons de présence



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2007

Il n'y a pas eu d'opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société en 2007.

MANDATS DE NOS ADMINISTRATEURS

FIN DE MANDAT D'UN DE NOS ADMINISTRATEURS

Le mandat de Monsieur Yves Lascombes de Laroussilhe arrive à échéance avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

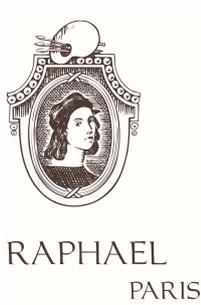
Nous remercions Monsieur Yves Lascombes de Laroussilhe de son implication dans les travaux du Conseil d'Administration.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Nous proposons à l'Assemblée générale ordinaire le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Yves Lascombes de Laroussilhe pour une durée de 6 années qui prendra fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

GESTION DES RISQUES

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

De part sa nature, l'activité de la société comporte peu de risque pour l'environnement. Il s'agit pour l'essentiel de risques d'incendie, de rupture de canalisation d'eau ou de gaz. Concernant notre activité de restauration, le principal risque consiste en la pollution des eaux liées aux évacuations d'eaux grasses.

Des moyens de prévention et de lutte ont été mis en place dans chaque établissement afin de minimiser ces risques.

ASSURANCES – COUVERTURE DES RISQUES

La majeure partie des risques encourus par la société est couverte par la souscription d'assurances portant notamment sur :

- les dommages aux biens pour ce qui concerne les risques d'incendie, de dégâts des eaux, vol, vandalisme, bris de glace ou de machine,
- la protection financière pour ce qui concerne les risques de perte d'exploitation, de perte de la valeur vénale du fonds de commerce en cas de sinistre,
- nos responsabilités pour ce qui concerne les risques de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle.

En matière de dommages et pertes d'exploitation, la couverture maximale est de 40 m€ par sinistre, ce qui permettrait de couvrir les pertes et indemnités consécutives à un sinistre qui frapperait l'un de nos deux principaux établissements.

RISQUES FINANCIERS

RISQUES DE TAUX D'INTERETS ET DE CHANGE

Risque de change :

Les volumes traités en devises ne justifient pas la mise en place de couverture de change. Les devises concernées sont essentiellement le Dollar US et le Yen.

Risque de taux d'intérêts :

La société a souscrit en février 2007 un emprunt d'un montant maximum de 7 m€ à taux variable.

Jusqu'à la date limite de décaissement soit le 28 août 2008, pour chaque décaissement fractionné, le prêt portera intérêts à Euribor 1 mois. Ce taux est plafonné à 4,10%.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

A compter de la date limite de décaissement, le prêt remboursable par amortissement constant jusqu'au 28 août 2015, portera intérêts calculés trimestriellement à 3,92% si Euribor 3 mois est inférieur à 5% ou à Euribor 3 mois au-delà.

Rappelons que la société effectue, outre cet emprunt, des placements financiers à des taux similaires de marché.

RISQUES SUR LES ACTIONS DETENUES EN PORTEFEUILLE

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement, tel que présenté ci-dessus dans le tableau d'inventaire au 31 décembre 2007, est composé principalement d'instruments de trésorerie monétaires (SICAV, FCP, Bons Monétaires) souscrits auprès d'établissements bancaires de premier rang. Le total des actions représente 1,9 % des placements financiers de la société à la fin de l'exercice 2007 et les obligations 13,1%.

Ces portefeuilles d'actions et obligations sont gérés par un prestataire pour le compte de notre société, ce dernier appliquant les instructions de prudence de la direction de la société en ce qui concerne leur composition.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

La SA HOTEL REGINA PARIS est une société anonyme de type classique dotée d'un Conseil d'Administration de 7 membres qui se réunit statutairement au moins une fois par trimestre.

- Madame Françoise BAVEREZ est Président Directeur Général,
- Madame Véronique BEAUVAIS-VALCKE est Directeur Général Délégué.

(Les éléments détaillés sur le fonctionnement du Conseil d'Administration sont présentés dans le rapport du Président joint)

STOCKS OPTIONS & ASSIMILES

Aucune stock option ou assimilée n'est détenue par les Administrateurs, la direction ou le personnel de la société.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

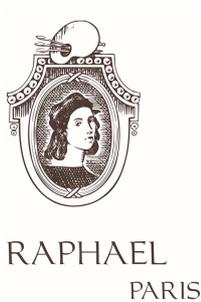
RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Décret n°67-236 du 23-03-1967

En Euros	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 127 050,00	10 127 050,00	10 127 050,00	10 127 050,00	10 127 050,00
Nombre d'actions ordinaires	2 372 468,00	2 372 468,00	2 372 468,00	2 372 468,00	2 372 468,00
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	16 305 173,06	17 259 151,36	18 472 788,83	21 122 633,17	23 687 600,26
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 268 846,37	4 001 997,76	3 743 640,09	5 494 299,49	6 812 083,55
Impôts sur les bénéficiaires	472 723,00	871 083,00	917 836,00	1 562 323,00	1 725 679,00
Participation des salariés	0,00	59090	82 198,00	298 653,00	366 660,00
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 192 340,65	1 410 858,58	1 226 332,64	2 417 660,36	3 045 948,02
Résultat distribué	711 740,40	711 740,40	616 841,68	806639,12	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	1,25	1,32	1,16	1,53	1,99
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,5	0,59	0,52	1,02	1,28
Dividende attribué	0,3	0,3	0,26	0,34	
Personnel					
Effectif moyen des salariés	193	195	229	230	247
Montant de la masse salariale	5 675 627,69	6 097 097,17	6 655 153,32	7 180 474,68	7 714 530,21
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	2 112 623,98	2 264 282,13	2 531 514,84	2 799 026,15	2 763 725,13



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

HONORAIRES VERSES AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Audit	M. Bernard ROBIN		
	2007	Montant en € 2006	%
Commissariat aux comptes	28 704	23 023	24,7%
TOTAL	28 704	23 023	24,7%

Aucune autre prestation ou mission connexe n'a été effectuée par le commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2007.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Les analyses de l'activité hôtelière semblent prévoir un bon maintien du marché pour 2008, que nous modérerons dans leur optimisme. Notre secteur d'activité est très réactif aux événements de quelque ordre que ce soit. Actuellement, nous sommes sensibilisés par la parité euros/dollars.

Le premier trimestre 2008 est mitigé en terme de progression de notre chiffre d'affaires. Les comptes de l'année 2008 seront grevés du chiffre d'affaires de notre établissement Majestic qui a fermé ses portes pour rénovation le 15 mars.

Du fait du décalage de la fermeture de l'hôtel Majestic Paris sur 2008, et du fléchissement de nos progressions de chiffres d'affaires, nous anticipons une diminution de notre résultat net pour l'exercice en cours.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2008

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société HOTEL REGINA PARIS, sont convoqués par le Conseil d'Administration en Assemblée Générale Ordinaire à l'Hôtel REGINA PARIS, 2 Place des Pyramides 75001 Paris, le 17 juin 2008 à 10 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2007
- Approbation de la répartition du résultat
- Renouvellement d'un administrateur
- Pouvoirs au porteur pour faire déposer, publier et accomplir toutes les formalités nécessaires

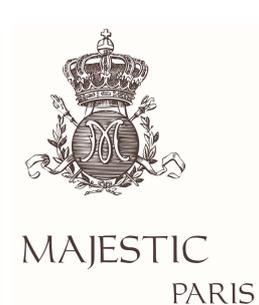
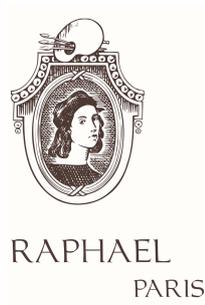
Les demandes d'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution par les actionnaires doivent, conformément aux dispositions légales, être envoyées au siège social à compter de la publication du présent avis et jusqu'à vingt jours après la présente publication, soit au plus tard le jeudi 22 mai 2008.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint ou un autre actionnaire.

Toutefois, pour être admis à cette assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire représenter :

1) Les titulaires d'actions nominatives devront être inscrits en compte nominatif, pur ou administré, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit le 12 juin 2008 à zéro heure, heure de Paris

2) Les titulaires d'actions au porteur devront être enregistrés au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit le 12 juin 2008 à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité sera constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. Cette attestation de participation devra être annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire. Une attestation pourra également être délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée qui n'aura pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée.



Les actionnaires peuvent obtenir le formulaire unique susvisé sur demande adressée par lettre simple à leur intermédiaire financier ou à la Société Générale, Service des assemblées, 32 rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3.

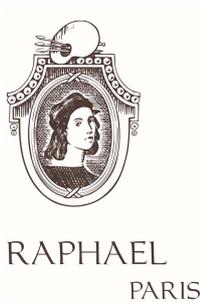
Il est rappelé que, conformément à la loi et aux statuts :

- La demande du formulaire unique devra avoir été reçue par la Société ou la Société Générale 6 jours au moins avant la date de réunion ;
- Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et incluant, le cas échéant, l'attestation de participation parvenus à la Société ou à la Société Générale 3 jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.
- L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

Le présent avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour, par suite d'éventuelles demandes d'inscription de projet de résolutions présentées par les actionnaires.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

TEXTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTIONS - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, du rapport concernant l'information sociale et environnementale, les rapports du Président du Conseil d'Administration concernant l'activité du Conseil d'Administration et le contrôle interne, pris connaissance des comptes de la société, incluant l'annexe, entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes, approuve dans leur totalité les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de € 3 045 948,02.

Adoptée : 3 306 795 voix pour - 0 voix contre

2^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'application et la répartition du bénéfice telles qu'elles lui sont proposées par le Conseil d'administration, à savoir :

- bénéfice de l'exercice formant bénéfice distribuable de € 3 045 948,02
- à titre de dividendes aux actionnaires € 806 639,12

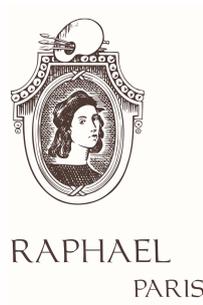
soit 0,34 € pour chacune des 2 372 468 actions composant le capital social de la société.

Ce dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

- Le solde, € 2 239 308,90 étant affecté aux autres réserves.

Elle a pris connaissance et approuve les dividendes des trois dernières années détaillés dans le rapport de gestion. L'Assemblée générale ordinaire laisse le soin au Conseil d'administration de fixer la date de paiement du dividende (coupon n°161).

Adoptée : 3 306 655 voix pour - 140 voix contre



3^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes et approuve ledit rapport dans tous ses termes.

Adoptée : 3 306 795 voix pour - 0 voix contre

4^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Yves Lascombes de Laroussilhe pour une durée de 6 années qui prendra fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Adoptée : 3 297 795 voix pour - 0 voix contre – 9 000 voix hors vote

5^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire prend acte qu'il n'y a pas eu, au cours de l'exercice 2007, de charges non déductibles liées aux articles 39-4 et 39-5 ou 223 quarter et 223 quinquies du Code Général des Impôts, tel qu'il en est fait mention dans le rapport de gestion.

Adoptée : 3 306 795 voix pour - 0 voix contre

6^{ème} RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire déposer, publier et accomplir toutes les formalités nécessaires.

Adoptée : 3 306 795 voix pour - 0 voix contre



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre société.

A. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

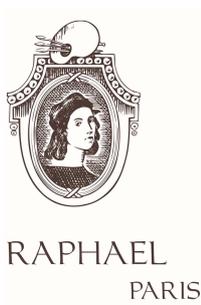
Au 31 décembre 2007, le Conseil d'Administration était composé de 7 membres, à savoir :

NOM	DATE DE NOMINATION	DATE D'ECHEANCE DU MANDAT
Mme Françoise BAVEREZ	AG du 24 juin 2004	AG de 2010
Mme Véronique BEAUVAIS-VALCKE	AG du 21 juin 2007	AG de 2013
Monsieur Alain ASTIER	AG du 24 juin 2003	AG de 2009
Monsieur Christian BEAUVAIS	AG du 24 juin 2004	AG de 2010
Monsieur Marcel FRANCOIS	AG du 24 juin 2003	AG de 2009
Monsieur Pierre d'HARCOURT	AG du 24 juin 2003	AG de 2009
Monsieur Yves de LAROUSSILHE	AG du 27 juin 2002	AG de 2008

Par ailleurs, nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de notre société a nommé un Directeur général délégué lors de sa réunion du 19 décembre 2002 et que la direction générale de la société est assurée par le Président.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

ORGANISATION DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rôle du Conseil d'Administration est de déterminer les orientations de l'activité de la société.

Les convocations aux réunions du Conseil sont effectuées en conformité avec les obligations légales mais en concertation avec chacun des administrateurs afin d'obtenir le maximum de présence de chacun des membres.

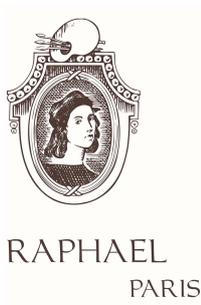
L'ordre du jour est fixé par le Président suivant l'actualité de l'entreprise.

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil s'est réuni 4 fois les 23 mars 2007, 21 juin 2007, 3 septembre 2007 et 15 novembre 2007 sur les ordres du jour suivants :

- Le 23 mars 2007 :
 - Marche des affaires
 - Arrêté des comptes de l'exercice 2006
 - Arrêté des documents prévisionnels 2007
 - Proposition de dividende de l'exercice
 - Etude des projets de résolution à présenter à l'Assemblée Générale et proposition de date pour la tenue de cette Assemblée
 - Etat d'avancement du projet Villa Majestic
- Le 21 juin 2007 :
 - Réunion tenue après l'Assemblée Générale
 - Marche des affaires
 - Compte rendu de l'Assemblée générale
 - Fixation de la date de mise en paiement du dividende de l'année
 - Etat d'avancement du projet Villa Majestic
- Le 3 septembre 2007 :
 - Marche des affaires
 - Présentation et arrêté des comptes du 1^{er} semestre 2007
 - Arrêté des documents prévisionnels 2007 mis à jour au 3 septembre 2007
 - Point sur les travaux effectués, en programmation, ou en cours dans nos établissements et sur le projet Villa Majestic.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

- Le 15 novembre 2007 :
 - Marche des affaires
 - Avancement du projet Villa Majestic
 - Programmation des travaux des deux autres établissements
 - Revue des contrats de prévoyance et frais de santé pour les salariés de nos établissements
 - Questions diverses

Tous les administrateurs étaient présents à ces réunions.

B. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

LES OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en oeuvre par les dirigeants et le personnel de la société destiné à fournir une assurance raisonnable que :

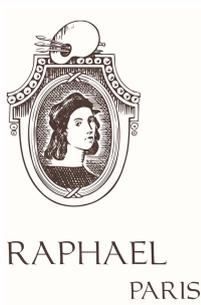
- les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à l'organisation d'atteindre ses objectifs de base, de performance, de rentabilité, et de protection du patrimoine,
- les informations financières et comptables sont fiables
- les lois, les réglementations sont respectées

Compte tenu des obligations actuelles des sociétés, particulièrement accentuées pour les sociétés cotées sur les marchés réglementés, la société Hotel Regina Paris S.A. est sensible à la nécessité d'avoir un système de contrôle interne efficace au sein de l'entreprise et des établissements de la société.

Des axes d'améliorations ont été identifiés et concernent notamment l'homogénéisation de la documentation des contrôles et la mise en oeuvre de l'évaluation des contrôles en place dans la société.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

LES OBJECTIFS DE LA SOCIETE EN MATIERE DE PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Les procédures et méthodes de contrôle interne en vigueur au sein de la société ont principalement pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.
- d'autre part de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et aux tiers reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

ORGANISATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

L'organisation des procédures de contrôle interne au sein de la SA HOTEL REGINA PARIS, se fonde sur un certain nombre d'éléments principaux :

- a) Plan d'organisation se traduisant par une définition des pouvoirs et des responsabilités

La société est organisée sur la base d'une structure opérationnelle :

- Direction Hôtel REGINA
- Direction Hôtel RAPHAEL
- Direction Hôtel MAJESTIC

(à ces 3 directions sont également rattachés les services commerciaux, marketing)

et transversale :

- Direction Administrative et Financière
- Direction des Ressources humaines

qui dépendent directement du Président directeur général.

Le Président directeur général et le Directeur général délégué ne délèguent à leurs subordonnés que des pouvoirs d'administration ordinaires. Des délégations de pouvoirs définissent les niveaux de responsabilités de supervision et de contrôle des responsables des divers piliers de la structure décrite au paragraphe précédent.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

b) La compétence, l'intégrité et l'éthique du personnel

L'intégrité, les valeurs éthiques et les compétences professionnelles de l'ensemble des cadres dirigeants et des collaborateurs de la SA HOTEL REGINA PARIS façonnent aussi l'environnement de contrôle et le respect des règles de conduites qui tendent à apporter un maximum de service et de qualité d'accueil aux clients.

c) Des contrôles réciproques par l'application du principe de séparation de fonction

Une ségrégation de fonctions adéquate implique qu'un même employé ne doit jamais être en charge de toutes les transactions d'une même activité ou d'un flux complet d'opérations. La répartition des tâches des principaux flux d'opérations de l'entreprise est organisée autour de ce principe.

d) Des mesures organisationnelles de contrôle incluses dans le déroulement des tâches

Les mesures organisationnelles de contrôle interne de la SA HOTEL REGINA PARIS sont intégrées dans les processus de travail : soit elles accompagnent le travail, soit elles sont effectuées immédiatement avant ou après.

Des contrôles automatiques sont également programmés dans les systèmes d'information.

Le détail des mesures de contrôle est décrit dans les manuels d'utilisation des divers systèmes d'information et par diverses circulaires et notes de service les complétant ou les actualisant.

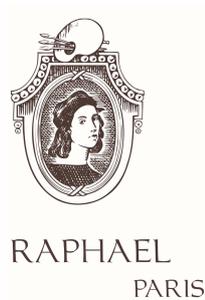
Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, les contrôles sont principalement opérés par les responsables de la tenue des comptes considérés puis revus périodiquement par le responsable du département suivant des normes d'audit utilisées et unanimement admises en la matière.

C. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

C1. Procédures de gestion et de paie

Ces procédures incluent la gestion de la mise à jour du fichier du personnel, le contrôle des temps de présence, le suivi et l'actualisation des niveaux de précomptes salariaux, l'établissement et le contrôle des paies, l'établissement des déclarations sociales et leur règlement.

La centralisation de diverses données permet la comptabilisation des charges de personnel ou la réalisation de diverses études de coûts ou de prix de revient.



C2. Procédures de suivi des immobilisations

Il existe un suivi comptable permanent des immobilisations, élément par élément, dans le système d'information.

C3. Procédures de suivi des engagements hors bilan

La concession de garanties bancaires, l'émission de lettres de confort et de billets à ordre, la concession de garanties réelles ne peuvent intervenir qu'après la signature du Président directeur général, et ce, quelle que soit la somme considérée. La mise à jour pour des engagements donnés et reçus est assurée par les services comptables.

C4. Procédures de contrôle liées aux achats

Ces procédures comportent, entre autre, une répartition des tâches et des responsabilités entre les étapes de commande, de réception, d'enregistrement des factures et de paiement conforme au principe de séparation de fonction.

C5. Procédures de suivi des stocks

Les stocks sont enregistrés dans leur variation entrées/sorties par l'utilisation d'un système de suivi et de gestion des stocks. Un inventaire physique de l'intégralité des stocks est réalisé plusieurs fois par an. L'ensemble des références ayant fait l'objet d'un comptage est comparé au stock comptable.

C6. Procédures d'arrêté de comptes

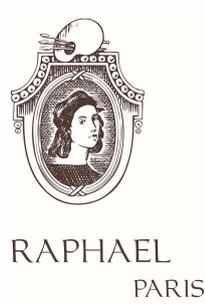
Les informations actualisées que chaque service doit remettre aux services comptables lors de la préparation de chaque arrêté de comptes, les procédures de recensement des méthodes d'évaluation à utiliser, des provisions à constituer sont du domaine des services comptables.

C7. Procédures de contrôle liées aux fonctions d'encaissements

Ces procédures concernent le contrôle des encaissements réalisés, le suivi des moyens de paiements, les enregistrements comptables et les remises de fonds correspondantes.

Elles sont appliquées par les différents points de vente, la réception et la caisse.

Un contrôle a posteriori est réalisé par les services comptables.



C8. Procédures de contrôle des investissements

Le Conseil d'administration approuve les opérations d'expansion et de développement immobilier sur la base des projets, des études et des budgets prévisionnels présentés par le Président directeur général.

Le Conseil d'administration suit le déroulement des travaux votés et l'adéquation des dépenses aux budgets qui avaient été autorisés.

C9. Procédures relatives aux règlements

Les impôts principaux compte-tenu de la législation fiscale sont réglés par virements bancaires (impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée, taxe professionnelle)

Les salaires sont dans leur presque totalité réglés par virements.

Les règlements des fournisseurs sont effectués par chèques ou par virements.

Seul le Président directeur général peut de façon permanente signer les chèques ou les ordres de virement.

Aucune restriction particulière n'a été apportée aux pouvoirs du Président directeur général par le Conseil d'administration en ce domaine.

Françoise BAVEREZ
Président du Conseil d'Administration



HÔTEL REGINA PARIS S.A.

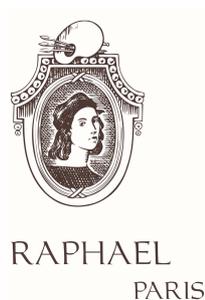


Rapport financier Exercice 2007

Société anonyme au capital de 10 127 050 €
Siège social : 2, place des Pyramides, 75001 Paris.

572 158 558 R.C.S. Paris

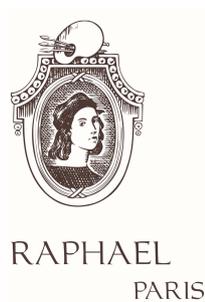
www.sa-hotel-regina-paris.com



COMPTES ANNUELS 2007

I. — Bilan.

Bilan Actif	31/12/2007		31/12/2006	
	Brut	Amortissement provision	Net	Net
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et val. similaires	286 960	185 602	101 358	142 360
Autres immobilisations incorporelles	14 288	8 384	5 904	11 808
Immobilisations corporelles :				
Terrains	263 582		263 582	263 582
Constructions	23 343 518	14 177 817	9 165 700	8 778 013
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 966 320	2 976 107	990 213	890 863
Autres immobilisations corporelles	1 120 188	1 031 884	88 304	107 453
Immobilisations corporelles en cours	6 602 729		6 602 729	613 486
Immobilisations financières (2) :				
Prêts	138 254		138 254	181 163
Autres immobilisations financières	9 830		9 830	9 830
	35 745 668	18 379 794	17 365 874	10 998 557
Actif circulant :				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	235 990		235 990	202 639
Marchandises	206 691	10 835	195 856	215 264
Avances et acomptes versés sur commandes	48 453		48 453	90 346
Créances :				
Clients et comptes rattachés	2 060 890	138 309	1 922 581	1 957 163
Autres créances	325 528		325 528	106 080
Valeurs mobilières de placement :				
Autres titres	13 546 233	286 592	13 259 641	13 233 768
Disponibilités	11 891 428		11 891 428	10 494 076
Charges constatées d'avance	267 696		267 696	112 032
	28 582 909	435 736	28 147 173	26 411 369
Total général	64 328 577	18 815 530	45 513 047	37 409 926
(2) Dont à moins d'un an (brut)				23 909



Bilan Passif	31/12/2007	31/12/2006
	Net	Net
Capitaux propres :		
Capital (dont versé : 10 127 050,00)	10 127 050	10 127 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 370 981	1 370 981
Réserve légale	1 101 919	1 101 919
Autres réserves	18 739 905	17 128 884
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 045 948	2 417 660
	<u>34 385 803</u>	<u>32 146 494</u>
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	172 545	193 845
Provisions pour charges	847 829	556 845
	<u>1 020 374</u>	<u>750 690</u>
Dettes (1) :		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 750 000	
Emprunts et dettes financières	16 682	16 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	183 834	211 308
Fournisseurs et comptes rattachés	2 388 348	1 104 624
Dettes fiscales et sociales	2 744 391	3 145 055
Autres dettes	23 615	35 073
	<u>10 106 870</u>	<u>4 512 742</u>
Total général	<u>45 513 047</u>	<u>37 409 926</u>
<i>(1) Dont à plus d'un an (a)</i>	<i>4 516 682</i>	<i>16 682</i>
<i>(1) Dont à moins d'un an (a)</i>	<i>5 406 354</i>	<i>4 284 752</i>
<i>(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		



REGINA
PARIS



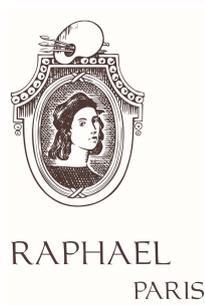
RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

II. — Compte de résultat.

Résultat	31/12/2007		31/12/2006	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation :				
Ventes de marchandises	5 124 942		5 124 942	4 856 078
Production vendue (services)	18 562 658		18 562 658	16 266 556
Chiffre d'affaires net	23 687 600		23 687 600	21 122 633
Reprises sur provisions et transfert de charges			535 120	508 691
Autres produits			165 998	807 345
			24 388 718	22 438 669
Charges d'exploitation :				
Achats de marchandises			1 718 529	1 721 102
Variation de stocks			-24 778	-22 796
Autres achats et charges externes			4 711 990	4 281 466
Impôts, taxes et versements assimilés			1 073 817	1 165 943
Salaires et traitements			7 714 530	7 180 475
Charges sociales			2 763 725	2 799 026
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 231 901	1 188 661
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			149 144	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			456 954	337 157
Autres charges			81 838	82 853
			19 877 650	18 733 887
Résultat d'exploitation			4 511 068	3 704 782
Produits financiers :				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 061	3 670
Autres intérêts et produits assimilés			499 380	325 991
Reprises sur provisions et transferts de charges			160 351	201 350
Différences positives de change			9 471	10 400
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			426 326	250 200
			1 096 589	791 612
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions			286 284	160 659
Intérêts et charges assimilées			105 025	
Différences négatives de change			3 285	6 230
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 677	48 438
			396 271	215 327
Résultat financier			700 318	576 285
Résultat courant avant impôts			5 211 385	4 281 067



Compte de résultat (suite) :

Résultat (suite)	31/12/2007 Total	31/12/2006 Total
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		449
		449
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	16 627	1 423
Sur opérations en capital	56 471	1 456
	73 098	2 879
Résultat exceptionnel	-73 098	-2 431
Participation des salariés aux résultats	366 660	298 653
Impôts sur les bénéfices	1 725 679	1 562 323
Total des produits	25 485 307	23 230 729
Total des charges	22 439 358	20 813 069
Bénéfice ou perte	3 045 948	2 417 660



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



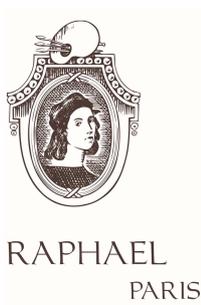
MAJESTIC
PARIS

III. — Tableau des flux de trésorerie. (En milliers d'euros.)

Tableau des flux de trésorerie (en K€)	Année 2007	Année 2006
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	3 045,9	2 417,7
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 673,8	1 215,7
Plus et moins value de cession	56,5	1,0
Autres charges et produits calculés	0,0	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	-24,8	-22,8
Variation des créances d'exploitation	-334,1	-150,8
Variation des dettes d'exploitation	844,1	1 468,6
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	485,3	1 295,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 261,5	4 929,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-7 698,6	-1 660,3
Cessions ou réductions d'immobilisations	42,9	46,7
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0,0	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 655,7	-1 613,7
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires	-806,6	-616,8
Augmentation de capital en numéraire		
Emission d'emprunt	4 750,0	
Remboursement d'emprunt		
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 943,4	-616,8
Variation de trésorerie	1 549,2	2 698,9
Trésorerie d'ouverture	23 888,5	21 189,6
Variation de trésorerie de la période	1 549,2	2 698,9
Trésorerie à la clôture de la période	25 437,7	23 888,5



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

IV. — Notes annexes aux comptes sociaux.

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les comptes ont été établis selon les principes comptables français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

Immobilisations

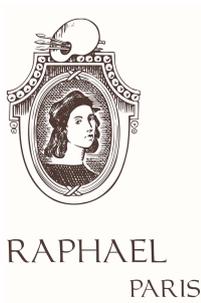
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire ou dégressif.

- Constructions : 30 à 50 ans
- Aménagement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans
- Installations générales, agenc. et aménag. divers : 3 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.
Les logiciels informatiques acquis séparément sont amortis sur 3 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Provisions

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constituée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions

Les actions sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En fin d'exercice, leur coût d'acquisition est comparé au dernier cours connu, si ce dernier est inférieur, il est créé une provision pour la différence.

Obligations

Les obligations sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture, celle-ci est comparée à la dernière valeur connue hors coupon couru. Si cette dernière est inférieure, il est constitué une provision pour la différence.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

SICAV, FCP et assimilés

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur de rachat, cette différence est constatée par la constitution d'une provision qui n'est pas déductible fiscalement.

EMPRUNT

Afin de financer en partie les travaux de réhabilitation en hôtel de l'immeuble situé 30-32 rue la Pérouse à Paris, le Conseil d'administration du 16 février 2007 a autorisé la mise en place d'un emprunt pour un montant total de 7 millions d'euros à appeler de février 2007 à août 2008 en fonction des besoins de trésorerie.

Cet emprunt est remboursable sur 7 ans à compter d'août 2008.

La garantie de cet emprunt consiste en un nantissement sur le fond de commerce à créer 30-32 rue La Pérouse 75116 Paris.

Au 31 décembre 2007, la société a appelé 4,75 millions d'euros sur cet emprunt. Le montant total des intérêts comptabilisés au 31 décembre 2007 s'élève à 105 025 euros.

Le coût de cet emprunt se présente comme suit :

- Jusqu'à la date limite de décaissement soit le 28 août 2008, pour chaque décaissement fractionné, le prêt portera intérêts à Euribor 1 mois plus 0,30%. Ce taux est plafonné à 4,40%.

- A compter de la date limite de décaissement, le prêt remboursable par amortissement constant jusqu'au 28 août 2015, portera intérêts calculés trimestriellement à 3,92% plus 0,30% si Euribor 3 mois est inférieur à 5% ou à Euribor 3 mois plus 0,30% au-delà.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES EN ACTIVITE

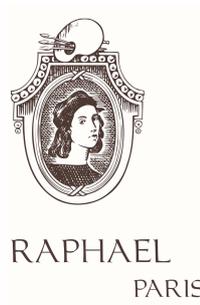
Les engagements de l'entreprise sont évalués à la clôture de l'exercice, salarié par salarié. L'engagement de l'entreprise envers un salarié en activité représente une dette potentielle à long terme.

Cette dette est (d'après OEC, rec n°123 méthode de répartition des coûts au prorata de l'ancienneté) :

- actualisée en appliquant un taux d'intérêts composés compatible avec la nature de dette à long terme.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

- pondérée par la probabilité pour que le salarié remplisse un jour les conditions requises (espérance mathématique de la dette actualisée répartie entre les exercices au prorata de l'ancienneté acquise).

$$D = I \times (1 + i)^{-n} \times P_p \times P_s \times n_a / n_t$$

D = estimation actuelle de l'engagement

I = montant de l'indemnité prévue

n_a = nombre actuel d'années d'ancienneté

n_t = nombre total d'années d'ancienneté le jour du départ en retraite

$n = (n_t - n_a)$

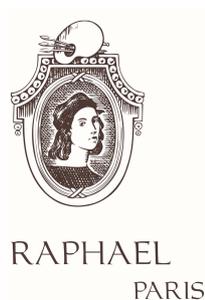
P_p = probabilité de présence d'un salarié à l'âge de retraite.

P_s = probabilité de survie à l'âge de la retraite.

i = taux d'intérêt retenu pour l'actualisation.

Le taux d'actualisation retenu (obligation à long terme) : 4,5 %

Engagement Indemnités :	139 005 €
+ charges sociales (40%) :	<u>55 602 €</u>
	194 607 €



Immobilisations :

Immobilisations	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Diminutions par virement	Par cession	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche et développement : total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles : total II	305 089	1 159		5 000	301 248
Immobilisations corporelles :					
Terrains	263 582				263 582
Constructions sur sol propre	6 971 180	906 954		120 884	7 757 249
Constructions sur sol d'autrui	3 522 962				3 522 962
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 647 790	425 049		9 533	12 063 307
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 137 203	346 663		517 547	3 966 320
Installations générales, agencements et aménagements divers	730 121	6 856		16 554	720 422
Matériel de bureau et informatique, mobilier	444 231	22 673		67 139	399 765
Immobilisations corporelles en cours	613 486	6 239 534	250 291		6 602 729
Total III	28 330 555	7 947 729	250 291	731 656	35 296 337
Immobilisations financières :					
Prêts et autres immobilisations financières	190 993			42 909	148 084
Total IV	190 993			42 909	148 084
Total général (I + II + III + IV)	28 826 636	7 948 888	250 291	779 565	35 745 668



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Amortissements :

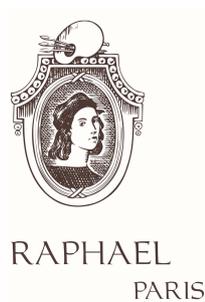
Situation et mouvements de l'exercice Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties / reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations Amortissables				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement recherche développement total I				
Autres immobilisations incorporelles total II	150 921	48 066	5 000	193 986
Immobilisations corporelles :				
Constructions sur sol propre	5 396 855	315 184	73 946	5 638 092
Constructions sur sol d'autrui Instal. Générales, agenc. Et aménag.	132 384	71 329		203 713
Constructions	7 834 680	501 333		8 336 012
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 246 341	247 313	517 547	2 976 107
Installations générales, agencements et aménagement divers	855 553	32 072	58 651	828 974
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 346	16 606	25 042	202 910
Total III	17 677 158	1 183 836	675 186	18 185 808
Total general (I + II + III)	17 828 079	1 231 901	680 186	18 379 794

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Néant

Charges à répartir sur plusieurs exercices :

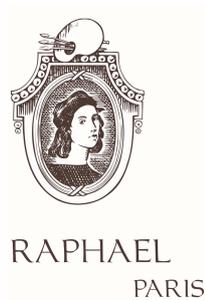
Néant



Provisions inscrites au bilan :

Provisions inscrites au bilan	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions règlementées : (Néant)				
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	193 845	53 400	74 700	172 545
Provisions pour impôts	4 921			4 921
Provisions pour grosses réparations	551 924	211 074	112 570	650 428
Autres provisions pour risques et charges		192 480		192 480
Total II	750 690	456 954	187 270	1 020 374
Provisions pour dépréciations :				
Sur stocks et en-cours		10 835		10 835
Sur comptes clients	102 865	138 309	102 865	138 309
Autres provisions pour dépréciations	160 659	286 284	160 351	286 592
Total III	263 524	435 428	263 216	435 736
Total général (I + II + III)	1 014 214	892 382	450 486	1 456 110
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		606 098	290 135	
Financières		286 284	160 351	
Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI) – Néant

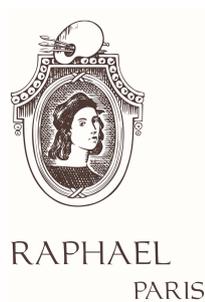


Etat des créances et des dettes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Prêts	138 254		138 254
Autres immobilisations financières	9 830		9 830
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	77 740		77 740
Autres créances clients	1 983 150	1 983 150	
Personnel et comptes rattachés	7 470	7 470	
Impôts sur les bénéfices	16 175	16 175	
Taxe sur la valeur ajoutée	263 643	263 643	
Débiteurs divers	38 241	38 241	
Charges constatées d'avance	267 696	104 183	163 512
Total	2 802 198	2 412 861	389 336

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
A un an maximum à l'origine				
A plus d'un an à l'origine	4 750 000	250 000	4 000 000	500 000
Emprunts et dettes financières diverses	16 682		16 682	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 388 348	2 388 348		
Personnel et comptes rattachés	973 948	973 948		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 090 970	1 090 970		
Impôts sur les bénéfices	197 270	197 270		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 139	46 139		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	436 064	436 064		
Autres dettes	23 615	23 615		
Total	9 923 036	5 406 354	4 016 682	500 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 4 750 000



Produits à recevoir : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Créances clients et comptes rattachés	15 152	9 645
Autres créances	15 498	14 592
Valeurs mobilières de placement	52 607	50 474
Disponibilités	44 720	19 721
Total	127 977	94 433

Charges à payer : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 393	288 917
Dettes fiscales et sociales	1 686 805	1 653 806
Autres dettes	4 403	3 551
Total	1 897 601	1 946 275

Produits et charges constatés d'avance : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23).

Produits constatés d'avance : Néant

Charges constatées d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Charges d'exploitation	267 696	112 032
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	267 696	112 032

Composition du capital social : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12).

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions de capital	Sans	2 372 468			2 372 468



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

Ventilation du chiffre d'affaires net : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21).

	France	Etranger	Total
Prestations de services	18 562 658		18 562 658
Ventes de marchandises	5 124 942		5 124 942
Total	23 687 600		23 687 600

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-20).

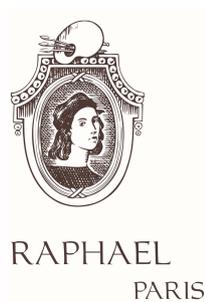
	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	5 211 385	1 750 045	3 461 340
+ Résultat exceptionnel	-73 098	-24 366	-48 732
- Participations des salariés	366 660		366 660
Résultat comptable	4 771 627	1 725 679	3 045 948

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24).

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Participation des salariés	366 660
Autres :	
Organic Contribution de solidarité	37 956
Total	404 616

Rémunération des dirigeants : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-18).

Rémunérations allouées aux membres	Montant
Des organes d'administration	48 784
Total	48 784



Effectif moyen : (Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22).

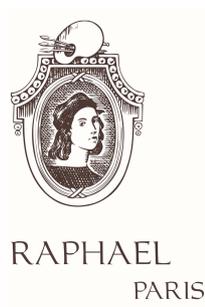
Effectif Moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	225	6
Total	247	6

Transferts de charges : (Arrêté du 27-04-1982).

Nature des transferts de charges	Montant
Reprise avantage nature et divers	25 249
Aide apprentissage	11 482
Aide à l'emploi	185 013
Remboursement assurances	23 240
Total	244 984

Participation des salariés : (Arrêté du 27-04-1982).

	Montant
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice	830 554
Total	830 554



HÔTEL REGINA PARIS S.A.

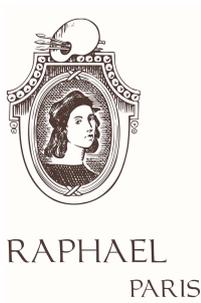


Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice 2007



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES
DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION
ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION
COMPTABLE ET FINANCIERE

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de la société **HOTEL REGINA PARIS** et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2007**.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

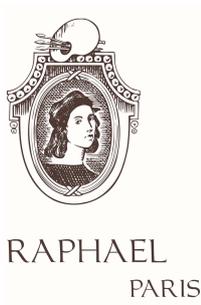
Il m'appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de ma part les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

J'ai effectué mes travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations contenues dans le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

- examiner l'appréciation portée sur l'adéquation et l'efficacité de ces procédures, et notamment considérer la pertinence du processus d'évaluation mis en place et des tests réalisés ;
- mettre en œuvre les tests complémentaires à mes travaux d'audit des comptes que j'ai estimé nécessaires, portant sur la conception et sur le fonctionnement de ces procédures, afin de corroborer les informations données et les déclarations faites à cet égard dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux et à l'exception du processus d'évaluation du contrôle interne non encore mis en place dans la société, je n'ai pas d'observation à formuler sur les informations et les déclarations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 31 mars 2008

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bernard ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2007** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **HOTEL REGINA PARIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article **L.823-9, du Code de commerce** relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du **1er août 2003**, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

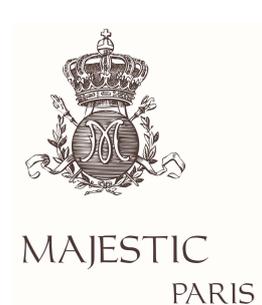
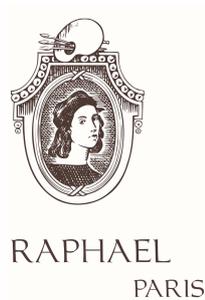
Je n'ai pas d'observations à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Paris, le 31 mars 2008

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bernard ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre société, je dois vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont j'ai été avisé.

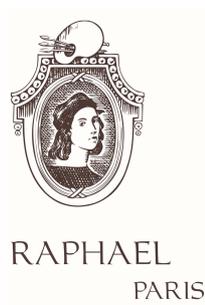
Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention ni d'engagement soumis à l'article L 225-38 du Code de commerce

Paris, le 31 mars 2008

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bernard ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris



HÔTEL REGINA PARIS S.A.



Document d'information annuel

Exercice 2007



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

SOMMAIRE

29 janvier 2007	Chiffre d'affaires comparé 4 ^{ème} Trimestre 2006 /2005 et cumuls annuels
15 février 2007	Déclaration du nombre total de droit de vote
15 mars 2007	Déclaration du nombre total de droit de vote
30 mars 2007	Comptes annuels provisoires 2006
10 avril 2007	Honoraires versés au commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2006 Déclaration du nombre total de droit de vote
16 avril 2007	Document d'information annuel 2006
16 avril 2007	Chiffre d'affaires comparé 1 ^{er} Trimestre 2007/2006
25 avril 2007	Comptes annuels 2006 définitifs
07 mai 2007	Avis de réunion valant Avis de Convocation à l'AG Mixte
10 mai 2007	Convocation à l'assemblée générale du 21 juin 2007
11 mai 2007	Information 1 ^{er} Trimestre 2007
31 mai 2007	Rapport annuel 2006
07 juin 2007	Nombres d'actions et de droits de vote Nombres d'actions et de droits de vote
06 juillet 2007	Rapport annuel 2006 incluant le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne Nombres d'actions et de droits de vote
10 juillet 2007	Information 2 ^{ème} Trimestre 2007
13 juillet 2007	Chiffre d'affaires comparé 2 ^{ème} Trimestre 2007/2006
02 août 2007	Nombres d'actions et de droits de vote
03 septembre 2007	Rapport semestriel au 30 juin 2007
06 septembre 2007	Nombres d'actions et de droits de vote
17 septembre 2007	Comptes semestriels au 30 juin 2007
10 octobre 2007	Nombres d'actions et de droits de vote
17 octobre 2007	Chiffre d'affaires comparé 3 ^{ème} Trimestre 2007/2006
07 novembre 2007	Nombres d'actions et de droits de vote
16 novembre 2007	Information 3 ^{ème} Trimestre 2007
10 décembre 2007	Nombres d'actions et de droits de vote
04 janvier 2008	Nombres d'actions et de droits de vote



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

18 janvier 2008	Chiffre d'affaires comparé 4 ^{ème} Trimestre 2007/2006 et cumuls annuels
05 février 2008	Nombres d'actions et de droits de vote
11 février 2008	Information 4 ^{ème} Trimestre 2007
05 mars 2008	Nombres d'actions et de droits de vote
04 avril 2008	Nombres d'actions et de droits de vote
07 avril 2008	Comptes annuels 2007
14 avril 2008	Chiffre d'affaires comparé 1 ^{er} Trimestre 2008/2007



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

29 JANVIER 2007

Objet : Chiffre d'affaires comparé 4^{ème} Trimestre 2006 / 2005 et cumuls annuels
Référence : BALO N° 0700525 – parution n° 13

15 FEVRIER 2007

Objet : Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital social au 31/01/2007
Référence : site Internet AMF / Décisions et informations AMF N° 207C0314
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

15 MARS 2007

Objet : Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital social au 28/02/2007
Référence : site Internet AMF / Décisions et informations AMF N° 207C0493
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

30 MARS 2007

Objet : Comptes annuels provisoires 2006
Référence : BALO N° 0703495 – parution n° 39

10 AVRIL 2007

Objet :

- Honoraires versés au commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2006
- Nombres d'actions et de droits de vote au 30/03/2007

Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

16 AVRIL 2007

Objet : Document d'information annuel 2006
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

16 AVRIL 2007

Objet : Chiffre d'affaires comparé 1^{er} Trimestre 2007/2006
Références : BALO N° 0704123 – parution n° 46

25 AVRIL 2007

Objet : Comptes annuels 2006 définitifs
Référence : BALO N° 0704791 – parution n° 50



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

07 MAI 2007

Objet : Convocations- Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts - Avis de réunion valant Avis de Convocation à l'AG Mixte
Référence : BALO N° 0705614 – parution n° 55

10 MAI 2007

Objet : Convocation à l'assemblée générale du 21 juin 2007
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

11 MAI 2007

Objet : Information 1^{er} Trimestre 2007
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

31 MAI 2007

Objet : Rapport annuel 2006
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

07 JUIN 2007

Objet : Nombre d'actions et de droits de vote au 30/04/07 et au 31/05/07
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

06 JUILLET 2007

Objet :

- Rapport annuel 2006 incluant le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne
- Nombre d'actions et de droits de vote au 29/06/07

Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

10 JUILLET 2007

Objet : Information 2^{ème} Trimestre 2007
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

13 JUILLET 2007

Objet : Chiffre d'affaires comparé 2^{ème} Trimestre 2007/2006
Référence : BALO N° 0710745 – parution n° 84



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

02 AOÛT 2007

Objet : Nombres de droits de vote et d'actions au 31/07/07
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

03 SEPTEMBRE 2007

Objet : Rapport semestriel au 30 juin 2007
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

06 SEPTEMBRE 2007

Objet : Nombres de droits de vote et d'actions au 31/08/07
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

17 SEPTEMBRE 2007

Objet : Comptes semestriels au 30 juin 2007
Référence : BALO N° 0714439 – parution n° 112

10 OCTOBRE 2007

Objet : Nombre total de droits de vote et d'actions au 28/09/07
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

17 OCTOBRE 2007

Objet : Chiffre d'affaires comparé 3^{ème} Trimestre 2007/2006
Référence : BALO N° 0715537 – parution n° 125

07 NOVEMBRE 2007

Objet : Nombre total de droits de vote et d'actions au 31/10/07
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

16 NOVEMBRE 2007

Objet : Information 3^{ème} Trimestre 2007
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

10 DECEMBRE 2007

Objet : Nombre total de droits de vote et d'actions au 30/11/07
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

04 JANVIER 2008

Objet : Nombre total de droits de vote et d'actions au 31/12/07
Référence : Diffusion réglementaire / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

18 JANVIER 2008

Objet : Chiffre d'affaires comparé 4^{ème} Trimestre 2007/2006 et cumuls annuels
Référence : BALO N° 0800253 – parution n° 8

05 FEVRIER 2008

Objet : Nombre total de droits de vote et d'actions au 31/01/08
Référence : Diffusion réglementaire / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

11 FEVRIER 2008

Objet : Information 4^{ème} Trimestre 2007
Référence : Diffusion réglementaire (AMF) / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

05 MARS 2008

Objet : Nombres de droits de vote et d'actions au 29/02/08
Référence : Diffusion réglementaire / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

04 AVRIL 2008

Objet : Nombre total de droits de vote et d'actions au 31/03/08
Référence : Diffusion réglementaire / Communiqué
Site Internet de la société : www.sa-hotel-regina-paris.com

07 AVRIL 2008

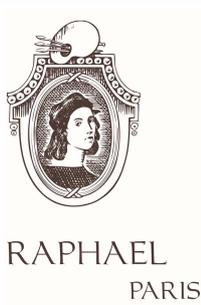
Objet : Comptes Annuels 2007
Référence : BALO N° 0803411 – parution n° 42

14 AVRIL 2008

Objet : Chiffre d'affaires comparé 1^{er} Trimestre 2008/2007
Référence : BALO N° 0803782 – parution n°45



REGINA
PARIS



RAPHAEL
PARIS



MAJESTIC
PARIS

HÔTEL REGINA PARIS S.A.



Responsables du rapport annuel, du contrôle des comptes et des documents accessibles au public

Exercice 2007

Nom et fonction de la personne qui assume la responsabilité du rapport annuel

Françoise Baverez

Président directeur général

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent, à ma connaissance, une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits de la société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution et des résultats de l'entreprise et de la situation de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

J'ai obtenu du contrôleur légal des comptes le rapport général – joint au présent document - dans lequel il indique avoir procédé au contrôle des comptes, aux vérifications spécifiques et à des travaux portant sur les informations prévues par la loi.

Paris, le 31 mars 2008

Françoise Baverez

Président directeur général

Responsable de l'information financière

Sylvie Ausseur

Directeur financier

Hotel Regina Paris S.A.

2, place des Pyramides

75001 Paris

Tél. : 01 42 60 31 10

sylvie.ausseur@regina-hotel.com